

Allaitement et médicaments

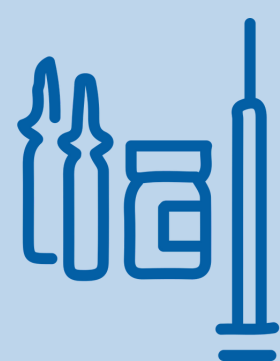
INTERVENTIONS ESTHÉTIQUES

Comme pour toute intervention de santé,

il peut être avisé d'attendre après l'allaitement si c'est possible et non dommageable pour la femme.

Toxine botulinique, connue sous le nom de Botox^{md}

Elle est utilisée en cosmétique et parfois en traitement pour migraine chronique, spasme musculaire, sudation excessive, vessie hyperactive et incontinence.



Il est peu probable que la toxine pénètre dans le lait ou nuise à l'enfant allaité.

Rien ne prouve que tirer et jeter le lait aide à réduire le risque déjà faible pour le nourrisson. Il peut être sage de surveiller chez lui la léthargie, l'irritabilité, les paupières tombantes, la difficulté à avaler et à respirer.

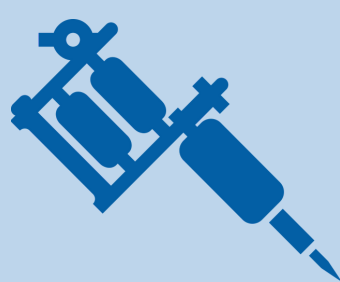
Tatouage

Bien que les pigments utilisés puissent présenter un risque de toxicité, ils sont fixés sous la peau, les empêchant de pénétrer dans la circulation sanguine et de se rendre au lait maternel.

C'est pourquoi un ancien tatouage ou un nouveau créé durant l'allaitement n'est pas contre-indiqué, à condition que les normes optimales de sécurité et d'hygiène soient respectées pour prévenir la transmission de maladies infectieuses.

Il existe un risque de déformation du tatouage en raison de la distension de la peau survenant pendant la grossesse et l'allaitement. Les tatouages sur le mamelon sont à éviter, car ils présentent un risque d'ingestion de colorants qui peuvent être toxiques.

L'élimination d'un tatouage par rayon laser peut désagréger les pigments, qui pénètrent alors dans la lymphe et le sang et seraient excrétés dans le lait maternel, ce qui est une raison d'attendre la fin de l'allaitement.



Les crèmes utilisées à des fins anesthésiques, antiseptiques ou anti-inflammatoires sont compatibles avec l'allaitement, de même que l'acétaminophène ou l'ibuprofène, utilisés pour soulager la douleur.

Épilation

Les produits topiques épilatoires sont mal absorbés dans la circulation sanguine, donc très peu susceptibles de se retrouver dans le lait maternel. Il n'y a aucune preuve que l'électrolyse ou l'épilation au laser affecterait l'allaitement. En raison d'une possible irritation ou infection locale à la suite de toute méthode épilatoire, il vaut mieux éviter les zones près du sein ou du mamelon.



RÉFÉRENCES :

- <https://www.infantrisk.com/content/botox-injections-and-breastfeeding>
- <https://www.e-lactancia.org/breastfeeding/botulinum-toxin/product/>
- <https://www.e-lactancia.org/breastfeeding/tattooing/synonym/>
- <https://www.breastfeeding.asn.au/bfinfo/beauty-treatments-and-breastfeeding>